



# Pôle d'Excellence des Pratiques Sportives [PEPS]

## Public ciblé

Vous êtes sportif de haut niveau et vous souhaitez poursuivre vos études dans de bonnes conditions. L'IUT de Chalon-sur-Saône et l'Université de Bourgogne vous accueillent et vous aident dans votre projet.

## Objectif

Aider l'étudiant sportif de haut niveau dans la réalisation de son projet de "double excellence" projet de formation universitaire et sportif.

## Mesures d'accompagnement

- Aide à la pratique : entraînement, préparation physique, compétition.
- Suivi d'études : aménagement des études, suivi de la scolarité, cours de soutien, tutorat.
- Suivi médical : exploration fonctionnelle, contrôle anti dopage
- Logement : aide à l'accès au logement
- Restauration : repas améliorés
- Projet individualisé : entretien avec chaque étudiant du Pôle sur la mise en place de son projet de double excellence

## Conditions d'accès

- Etre un étudiant "contraint" dans ses études par des charges liées à la pratique sportive :
- Niveau de compétition
  - Nombre d'entraînements
  - Stages sportifs

## Charte d'engagement

L'IUT et le Comité Régional du Sport Universitaire s'engagent à mettre en place leurs mesures d'accompagnement.

L'étudiant s'engage à représenter l'IUT et l'Université dans les compétitions universitaires et les événements médiatiques le concernant.

## Contact et informations

Jérémy SEDONI, professeur d'EPS, SUAPS Chalon  
Jeremy.sedoni@u-bourgogne.fr / 03 85 42 43 34

